



Amboise le : **26/08/2021**
Dossier suivi par : **C WEIDMANN / S FELICI**
Objet : **Informations sanitaires rentrée 2021**

A tous les élèves et leurs parents/responsables légaux,

Depuis le début de la pandémie, les événements s'imposent à nous et nous avons à nous adapter régulièrement en fonction de l'évolution de la situation. La crise sanitaire est toujours présente. Nous avons, comme vous, cette responsabilité de prendre soin des autres et de protéger la santé de chacun. Cette protection collective est notre priorité.

Avec la rentrée scolaire qui se profile le 2 septembre prochain, les élèves devront continuer d'adopter les bons comportements avec le respect des gestes barrières qui sont absolument nécessaires pour nous préserver, préserver l'autre et maintenir nos établissements ouverts. Le protocole sanitaire mis en place dans les établissements scolaire est correspond actuellement au niveau 2 de l'infographie jointe à ce courrier. Les principes d'application de ce protocole vous seront présentés lors des réunions de rentrée.

Par ailleurs, la santé est un bien commun qu'il faut savoir protéger. C'est bien l'une de nos missions éducatives. Dans cette vision, une campagne de vaccination des collégiens et lycéens est impulsée par le Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Celle-ci doit contribuer à les protéger ainsi que leurs proches de ce virus et de ses variants. Elle permet, aussi, d'éviter les fermetures de classes et le recours à l'enseignement à distance lorsqu'une contamination est identifiée.

Il est donc important que les jeunes puissent bénéficier rapidement d'un accès facilité à la vaccination pour se faire vacciner. Suivant votre décision ou votre choix, cette vaccination peut être effectuée actuellement en centre (votre enfant peut y aller seul, muni d'une autorisation parentale, ou accompagné), ou chez votre pharmacien ou votre médecin.

Si vous préférez que cette vaccination soit effectuée dans le cadre scolaire, sachez que cela sera possible après la rentrée selon des modalités qui vous seront précisées ultérieurement. Dans cette optique vous serez dans un premier temps sollicité pour savoir si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cette possibilité de vaccination puis nous vous transmettrons un formulaire d'autorisation parentale.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce message et restons à votre disposition pour toute demande complémentaire à ce sujet.

La Direction.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

